

Présenté le 5 septembre à la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement

Chères citoyennes,
Chers citoyens,

Je vous présente le Rapport annuel sur la situation financière de l'arrondissement d'Anjou comme le stipule la Charte de la Ville de Montréal.

Ce rapport traite des résultats financiers de l'année 2016, des projections financières pour l'année 2017 ainsi que des orientations budgétaires pour 2018, du budget de fonctionnement et du programme triennal d'immobilisations (PTI). Je vous invite donc à le consulter.

RÉSULTATS FINANCIERS 2016

En 2016, nous avons reçu une enveloppe budgétaire de 21 993 000 \$ de la Ville centre afin de couvrir les dépenses de l'arrondissement. Pour offrir des services de qualité sans faire de coupures, l'arrondissement a plutôt besoin d'un budget de 30 451 400 \$.

Comme le montant remis par la Ville centre est loin d'être suffisant, nous avons dû imposer une taxe locale afin d'atteindre cet objectif.

À la fin de l'année, les dépenses de l'arrondissement totalisaient 27 882 700 \$ et les revenus étaient de 1 649 600 \$. Nous avons donc réussi, malgré tout, à dégager un surplus de 2 086 200 \$. Nous devons ce surplus à notre gestion saine et efficace ainsi qu'aux précipitations de neige beaucoup plus faibles que prévu.

RÉSULTATS DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS (PTI) DE 2016

Le PTI permet d'effectuer des projets qui vont assurer la pérennité des infrastructures et des équipements déjà existants et même d'en ajouter d'autres lorsque c'est possible. La Ville centre remet une enveloppe aux arrondissements pour effectuer certains projets. En 2016, le montant reçu était de 5 663 000 \$. Les travaux réalisés s'élèvent à 3 233 000 \$.

Voici un aperçu des principales réalisations :

- Le réaménagement du parc de Talcy;
- La transformation de la patinoire en jeux d'eau au parc André-Laurendeau;
- Le début des travaux de mise aux normes du dépôt à sel;
- Le remplacement du toit et des fenêtres de la bibliothèque Jean-Corbeil;
- L'achat de matériel roulant;
- Divers travaux de réfection routière, de circulation et de voirie.

D'autres projets furent reportés en 2017, par exemple :

- Le réaménagement du parc Lucie-Bruneau;
- Le remplacement des modules de jeux du parc Roger-Rousseau;
- L'acquisition d'une génératrice pour le centre Roger-Rousseau en cas de mesures d'urgence;
- La réfection des infrastructures au parc Chénier.

SITUATION FINANCIÈRE 2017

En 2017, le conseil d'arrondissement d'Anjou a adopté un budget total de 26 304 600 \$ constitué des transferts de la Ville centre de 17 903 400 \$ et de revenus autonomes de 1 530 000 \$.

Afin de financer l'écart entre les montants alloués par la Ville centre et les besoins de l'arrondissement, nous avons dû affecter une somme de 1 645 500 \$ provenant de notre surplus en plus d'imposer une taxe locale. Nous souhaitons terminer l'année 2017 sans dépense supplémentaire au budget voté tout en offrant la même qualité de services à nos citoyens.

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS (PTI) 2017, 2018 ET 2019

L'enveloppe du PTI en 2017 pour Anjou est de 5 663 000 \$. Les projets priorités par l'arrondissement sont :

- Le remplacement des fenêtres de la mairie;
- La réfection de la toiture de la bibliothèque du Haut-Anjou;
- L'aménagement d'un jardin communautaire au parc Roger-Rousseau;
- L'éclairage du terrain de soccer au parc Lucie-Bruneau.

ORIENTATIONS 2018

Avec une indexation de seulement 1 % sur l'enveloppe budgétaire, l'arrondissement n'a pas beaucoup de marge de manœuvre pour faire face aux augmentations du coût des contrats, à l'indexation sur les biens et les services ainsi qu'à l'indexation pour la rémunération qui est majorée de 2,5 %.

Cette situation constitue un défi pour dresser un budget 2018 sans diminution de service et qui respecte la capacité des Angevins de payer. Nous ferons des pieds et des mains pour y arriver.

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS (PTI) 2018, 2019 ET 2020

Les investissements prévus au Programme triennal d'immobilisations (PTI) pour les années 2018-2019-2020 s'élèvent à 16 989 000 \$ pour les trois années, dont 5 663 000 \$ pour l'année 2018. La répartition de ces dépenses d'investissement sera rendue publique lors d'une séance extraordinaire du conseil d'arrondissement qui se tiendra d'ici la fin de l'année 2017.

Soyez assurés que nous travaillons toujours dans l'objectif de vous offrir les meilleurs services possible au moindre coût!



Luis Miranda
Maire d'arrondissement
et conseiller de la Ville de Montréal